



RAPPORT D'ÉTUDE

L'industrie du commerce en Nord-Pas-de-Calais

Décembre 2012

Sommaire

Synthèsep5
Préalable : les contours de l'industrie du commercep9
Partie I : l'emploi dans l'industrie du commercep11
I.1 Le poids de la filière dans l'économie p11
I.2 Le profil des salariés de l'industrie du commercep12
I.3 Une masse salariale excédant 2 milliards d'eurosp14
Partie II : l'impact régional et national de la filièrep15
II.1 Une spécialisation sans équivalent du Nord-Pas-de-Calaisp15
II.2 Le rayonnement de la filière à l'échelle nationalep19
II.3 L'effet d'entraînement de l'industrie du commerce et les activités induitesp24
Partie III : Zoom sur les zones d'emploip26
III.1 La répartition des emplois p26
III.2 Le profil des salariés p29
III.3 Des fonctions de décision concentrées p30
III.4 Zoom sur les zones de Lille et Roubaix-Tourcoing p31
Les sources mobiliséesp32



Suivi partenarial :

Patrick Brunier, Délégué Général du Pôle des Industries du Commerce
Laurent Matuszczak, Direction de l'Action Economique, Conseil régional
Muriel Follebout, chargée de mission Développement Economique, Direccte
Philippe Rodriguez, Responsable des études, Insee
Nicolas Hosdez, chargé d'études, Insee
Matthieu Wyckaert, chargé d'études, Insee
Thomas Vacher, chargé d'études, Insee
Degorre Arnaud, Rédacteur en chef, Insee

Synthèse

La filière des industries du commerce : Des acteurs avec un ancrage régional, un impact économique national, une inscription sur des marchés internationaux

Riche d'une tradition marchande historique, bénéficiant d'une localisation stratégique concentrant plusieurs dizaines de millions de consommateurs dans un rayon de 300 km, la région Nord-Pas-de-Calais regroupe les centres de décision et centrales d'achats d'un grand nombre d'enseignes de dimension internationale ainsi que le deuxième centre logistique français. La concentration des acteurs économiques et l'intensité des liens qu'ils ont pu tisser ont donné naissance à une filière des industries du commerce.

La labellisation en juillet 2005 par le « Comité Interministériel Aménagement et Compétitivité des Territoires » (CIACT) du «Pôle des Industries du Commerce» (PICOM) constitue la première étape d'une volonté collective des entreprises, de l'enseignement supérieur et de la recherche et des acteurs publics d'ériger dans cette région dans les dix prochaines années, «le Laboratoire ainsi que la Capitale Internationale du Commerce du Futur».

Les « industries du commerce » s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie de filière qui est principalement tournée vers le consommateur final. Elle comporte deux grandes composantes économiques :

- Une composante « commerce et distribution », qui couvre le « commerce de détail » et les « intermédiaires du commerce ». Il s'agit des entreprises qui relèvent du commerce dit à prédominance alimentaire et du commerce dit spécialisé, du commerce en magasin, de la vente à distance.
- Une composante « services » regroupant des fonctions comme la production audiovisuelle et numérique, la publicité et le merchandising, les services des imprimeries et industries graphiques, le transport routage logistique, l'informatique, les technologies de l'information, le crédit à la consommation, les centres d'appels.

La filière des industries du commerce a la particularité de présenter un ancrage territorial au sein de la région Nord-Pas-de-Calais, tout en ayant une réalité économique d'envergure nationale et internationale. Ainsi, parmi les 20 premières entreprises du Nord Pas de Calais se trouvent 11 distributeurs, et 6 distributeurs parmi les 20 premières entreprises françaises. A l'échelle mondiale, 5 distributeurs français sont inscrits parmi les 30 premières enseignes mondiales.

La présence singulière des sièges sociaux dans la métropole lilloise et la position stratégique de la région Nord-Pas-de-Calais au sein de l'Europe, constituent deux atouts pour en faire un pôle à vocation internationale. Le Pôle de Compétitivité des Industries du Commerce a inscrit dans son contrat de performance la nécessité de mieux appréhender les dynamiques qui s'exercent au sein de l'industrie du

commerce en France et particulièrement en Nord-Pas-de-Calais. Le présent rapport vise à mettre en évidence des spécificités qui la distinguent de la simple juxtaposition de secteurs d'activités ; en outre, il met en relief un profil de développement répondant aux orientations stratégiques de la région : création d'emplois qualifiés, constitution d'établissements à vocation nationale et internationale, effet d'entraînement dans l'économie régionale...

En 2009, le coeur de « l'industrie du commerce » en Nord-Pas-de-Calais emploie 98 100 salariés répartis dans 5 500 établissements. En prenant en compte le temps de travail effectif, la filière compte pour 85 600 salariés en équivalent temps plein, soit 10,3% des effectifs nationaux oeuvrant dans ces secteurs. La filière a su renforcer ses effectifs dans la région pendant la période tourmentée de la crise économique, avec un gain net de +2 100 ETP, alors qu'au niveau national un recul de -35 300 ETP était enregistré.

Secteur phare, tant dans la région que hors de ses frontières, la filière des industries du commerce se singularise par une implantation forte et historique des activités liées à la vente à distance et plus généralement par la présence de nombreux sièges sociaux de grandes enseignes qui amène à considérer la région comme l'un des berceaux de la distribution française. La présence marquée de ces sièges sociaux influe de façon significative sur le profil des salariés : le Nord-Pas-de-Calais compte 13 % de cadres supérieurs, c'est 5 points de plus qu'au niveau national, avec en grande partie des chefs de produits et des cadres commerciaux, assurant le développement des entreprises sur leurs marchés.

Les effectifs salariés de la région se répartissent entre les effectifs autonomes, c'est à dire ceux des établissements dont le centre de décision est situé dans la région, et ceux dépendant d'un centre de décision situé hors de la région. Mais il convient aussi d'introduire une troisième catégorie puisque les enseignes françaises ont au moins une couverture nationale ce qui conduit à prendre en compte également les effectifs situés en dehors de la région mais qui dépendent de centres de décision situés dans la région. Le rayonnement de la filière régionale est tel que 122 700 salariés travaillent dans des établissements hors de la région contrôlés par un centre de décision nordiste. De par le contrôle exercé sur des établissements en dehors du Nord-Pas-de-Calais, la filière régionale présente un degré d'ouverture sur la scène nationale bien plus marqué qu'ailleurs. En outre, sur 98 000 salariés dans des établissements du Nord-Pas-de-Calais, une majorité (50 700, soit 51,7%) dépend d'un centre de décision de la région. Ailleurs en France, la part des effectifs autonomes est beaucoup plus faible : seuls 45,7% des effectifs d'une région dépendent d'un centre de décision de la région concernée, tandis que 54,3% des effectifs dépendent d'un centre de décision extérieur au territoire.

L'industrie du commerce ne peut fonctionner sans l'appui d'autres secteurs d'activité. Par une approche nationale du lien existant entre l'industrie du commerce et les autres secteurs (tableau des entrées intermédiaires de la comptabilité nationale), celui-ci peut être extrapolé et donc estimé au niveau de la région Nord-Pas-de-Calais.

Il s'agit toutefois d'une approche limitée, la réalité des taux de liaison à l'échelle régionale pouvant être distincte des résultats nationaux. Au total, près de 445 700 ETP pourraient être impactés par l'industrie du commerce en France dont 24 400 en Nord-Pas-de-Calais. Certains secteurs se démarqueraient à la fois par l'intensité de la liaison aux industries du commerce et par le volume d'emploi concerné. Ainsi, le secteur des transports (y compris frêt dans les domaines

routiers, ferroviaires et aériens) avec un coefficient de liaison élevé, compte pour 3 600 emplois en Nord-Pas-de-Calais potentiellement liés à la filière des industries du commerce, soit presque 15% des emplois induits. D'autres secteurs, tout en ayant un coefficient de liaison très élevé, portent sur des effectifs moindres car relevant d'activités ciblées, souvent à forte valeur ajoutée. Ainsi, le domaine de la publicité et des études de marché représente un peu plus de 600 emplois potentiellement liés en Nord-Pas-de-Calais.

La moitié de l'emploi du cœur de l'industrie du commerce de la région est localisée dans les zones d'emploi de Lille et de Roubaix-Tourcoing. C'est également dans ces zones que la proportion de cadres est la plus importante dans la filière (20% sur Lille, 18% sur Roubaix-Tourcoing). En effet, ces zones concentrent de nombreux sièges sociaux et constituent le centre névralgique de la filière du commerce. Elles contrôlent ainsi la plus grande partie des emplois liés à la filière et localisés en dehors de la région.

Introduction

L'industrie du commerce en Nord-Pas-de-Calais : les contours d'une filière intégrée

Le Pôle de Compétitivité des Industries du Commerce (PICOM) a inscrit dans son contrat de performance la nécessité de mieux appréhender les dynamiques qui s'exercent au sein de l'industrie du commerce en France et particulièrement en Nord-Pas-de-Calais. C'est à l'évidence, pour le PICOM et ses partenaires publics de la région, une démarche d'analyse importante pour animer la filière et renforcer sa compétitivité. D'autant plus que cette filière présente un profil de développement répondant aux orientations stratégiques de développement de la région : création d'emplois qualifiés, constitution d'établissements à vocation nationale et internationale, effet d'entraînement dans l'économie régionale...

La filière des industries du commerce montre des spécificités qui la distinguent de la simple juxtaposition de secteurs d'activités ; ses contours ne répondant pas à une définition officielle, ils ont été déterminés stratégiquement par le PICOM et ses partenaires, avant d'être traduits statistiquement en s'appuyant sur les nomenclatures d'activité françaises. La filière se décompose en deux ensembles : le cœur, regroupant les principales activités liées au commerce, et le halo, intégrant des secteurs dont une partie de l'activité est en lien avec le commerce.

Les entreprises du commerce retenues ici ont comme caractéristiques de répondre à la demande du consommateur final par l'intermédiaire d'une organisation structurée de type quasi-industriel. C'est pourquoi le champ arrêté dans la présente étude exclut les entreprises artisanales et les entreprises de moins de 4 salariés, pour ne retenir que des établissements disposant d'une capacité de production significative. Enfin, l'examen de la filière a porté sur une sélection de codes d'activité, au plus près de la réalité économique des industries du commerce (cf. encadré 1).

L'ensemble de ces éléments constitue le cœur de l'industrie du commerce traité dans ce document.

Afin d'apprécier l'impact éventuel de la crise économique de 2008 sur la filière, les données statistiques ont été mobilisées, dans la mesure du possible, à deux dates de référence : en 2007 et en 2009.

Encadré 1 : codes d'activité du cœur de l'industrie du commerce

Les codes d'activité retenus sont :

- 4532Z Commerce de détail d'équipements automobiles
- 4612A Centrales d'achat de carburant
- 4617A Centrales d'achat alimentaires
- 4619A Centrales d'achat non alimentaires
- 4711A Commerce de détail de produits surgelés
- 4711B Commerce d'alimentation générale
- 4711C Supérettes
- 4711D Supermarchés
- 4711E Magasins multi-commerces
- 4711F Hypermarchés
- 4719A Grands magasins
- 4719B Autres commerces de détail en magasin non spécialisé
- 4721Z Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé
- 4722Z Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé
- 4723Z Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé
- 4724Z Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé
- 4725Z Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé
- 4729Z Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé
- 4730Z Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
- 4741Z Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé
- 4742Z Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé
- 4743Z Commerce de détail de matériels audio et vidéo en magasin spécialisé
- 4751Z Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé
- 4752A Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m²)
- 4752B Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces (400 m² et plus)
- 4753Z Commerce de détail de tapis, moquettes et revêtements de murs et de sols en magasin spécialisé
- 4754Z Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé
- 4759A Commerce de détail de meubles
- 4759B Commerce de détail d'autres équipements du foyer
- 4761Z Commerce de détail de livres en magasin spécialisé
- 4762Z Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé
- 4763Z Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé
- 4764Z Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé
- 4765Z Commerce de détail de jeux et jouets en magasin spécialisé
- 4771Z Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
- 4772A Commerce de détail de la chaussure
- 4772B Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage
- 4775Z Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé
- 4776Z Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments
- 4777Z Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé
- 4778A Commerces de détail d'optique
- 4778C Autres commerces de détail spécialisés divers
- 4779Z Commerce de détail de biens d'occasion en magasin
- 4791A Vente à distance sur catalogue général
- 4791B Vente à distance sur catalogue spécialisé
- 4799A Vente à domicile
- 4799B Vente par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés nca

Sont donc exclues de la définition de l'industrie du commerce les tabacs (4726Z), les pharmacies (47774Z) et les commerçants ambulants sur les marchés (ex : 4781Z).

Partie 1 L'emploi dans l'industrie du commerce

I.1 Le poids de la filière dans l'économie

Le cœur de l'industrie du commerce, ainsi défini (cf. encadré 1), regroupe près de 98 100 emplois en 2009 en Nord-Pas-de-Calais. En prenant en compte la durée effective du travail, le cœur de l'industrie du commerce comprend 85 600 emplois en équivalent temps plein (ETP), soit une augmentation d'environ 2 000 ETP depuis 2007 (cf. tableau 1). L'emploi du cœur de l'industrie du commerce représente 7,2% de l'emploi salarié de la région Nord-Pas-de-Calais, soit une part nettement supérieure à celle de France métropolitaine et de France de province (respectivement 5,3% et 5,5%). Entre 2007 et 2009, les effectifs se sont sensiblement renforcés en Nord-Pas-de-Calais, tandis que, dans le même temps, ils ont diminué de 35 300 ETP au niveau national. Par conséquent, la part des emplois dans l'emploi total a légèrement augmenté entre 2007 et 2009 en Nord-Pas-de-Calais (+0,1 point) alors qu'elle a diminué en France métropolitaine et en France de province (-0,2 point).

Tableau 1

Part de l'emploi du cœur de l'industrie du commerce dans l'emploi total en 2009, en équivalent temps plein (ETP)

	Emploi total (en ETP)		Emploi du cœur de l'industrie du commerce (en ETP)		Part de l'industrie du commerce dans l'emploi total (en %)	
	2007	2009	2007	2009	2007	2009
France métropolitaine	19 918 244	20 052 386	1 091 843	1 056 533	5,5	5,3
France de province	15 062 090	15 128 105	861 399	831 372	5,7	5,5
Nord-Pas-de-Calais	1 172 215	1 188 700	83 459	85 558	7,1	7,2

Source : Insee, Clap 2007 et 2009

Si globalement les effectifs du cœur de l'industrie du commerce ont augmenté de 2 100 salariés en ETP, il est intéressant de distinguer l'évolution des effectifs des établissements présents de 2007 à 2009, le champ constant donc, des effectifs des établissements qui ne sont plus présents en 2009 et de ceux nouvellement créés.

En 2009, au niveau régional, il apparaît que les établissements déjà présents en 2007 ont perdu un peu moins de 100 salariés. L'augmentation est donc essentiellement due au différentiel entre l'apport d'effectifs provenant des nouveaux établissements (+12 000) et la diminution d'effectifs due à la disparition d'établissements (-9 800). Au final, l'évolution positive des effectifs des établissements du cœur de l'industrie du commerce est imputable à la création de nouveaux établissements. Elle confirme le dynamisme de la filière, en posture d'impulser de nouveaux projets et d'accueillir de nouveaux acteurs en son sein.

Dans la région, les augmentations du nombre de salariés sont les plus importantes dans les secteurs du commerce de détail d'habillement (+ 1 400 salariés en ETP),

du commerce de détail d'articles de sport (+ 950 salariés) et des supermarchés (+ 550 salariés). Les plus importantes réductions se trouvent dans les secteurs du commerce de détail de matériel audio et vidéo (- 600 salariés) et surtout de la vente à distance (- 1 900 salariés). Le recul du secteur de la vente à distance explique la baisse importante des effectifs dans la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing (cf. partie III).

Le nombre d'établissements du cœur de l'industrie du commerce dans la région s'élève à 4 900 unités environ (cf. tableau 2). Plus du quart des salariés travaillent dans des établissements comprenant entre 50 et 249 salariés, un cinquième d'entre eux dans des établissements de plus de 500 salariés.

Tableau 2

Établissements du cœur de l'industrie du commerce dans le Nord-Pas-de-Calais						
Taille de l'établissement	Nombre d'établissements	Nombre de salariés	%	Effectifs ETP	%	Salaire brut par ETP
de 4 à 9 salariés	3 561	16 668	17,0%	14 484	17,0%	23 045
10 à 19 salariés	629	8 148	8,3%	7 008	8,2%	24 536
20 à 49 salariés	399	12 631	12,9%	10 590	12,4%	23 902
50 à 249 salariés	264	25 533	26,0%	22 009	25,8%	27 285
250 à 499 salariés	42	14 832	15,1%	13 127	15,4%	26 898
500 salariés et plus	22	20 276	20,7%	18 049	21,2%	39 632
Total	4 917	98 088	100,0%	85 267	100,0%	28 473

Source : Insee, Clap 2009

Note : un léger écart dans le total des effectifs ETP (ici 85 267) apparaît du fait de l'absence d'information de certaines données (taille de l'établissement ou salaire) par rapport au dénombrement complet (soit 85 558)

I. 2 Le profil des salariés de l'industrie du commerce

En 2009, comparativement au niveau national, les établissements de l'industrie du commerce en Nord-Pas-de-Calais présentent une part de cadres plus élevée (12,6% contre 7,6% en France métropolitaine), de même pour les ouvriers (15% contre 11,9%) et une part d'employés plus faible (61,2% contre 69,1%). La part des professions intermédiaires est sensiblement identique. Ce résultat tient à la présence de sièges sociaux dans la région (cf. partie II) qui impacte le profil des salariés de l'industrie du commerce (cf. tableaux 3 et 4).

Entre 2007 et 2009, la part des cadres en Nord-Pas-de-Calais a augmenté davantage qu'au niveau national, 1,1 point contre 0,5 point. Celle des employés a augmenté plus fortement dans la région, de 1,9 point contre 1,5 point en France. A l'inverse, la part des professions intermédiaires a baissé de 2,7 points dans la région et de 2,8 points en France métropolitaine. Celle des ouvriers a baissé de 0,3 point dans la région et a augmenté de 1 point en France métropolitaine.

Au niveau national, 53 % des cadres sont employés dans l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail contre 29 % dans la région. En revanche, la proportion de cadres chefs de produits est plus élevée en Nord-Pas-de-Calais : 12 % contre plus de 9 % au niveau national. C'est également le cas pour les cadres commerciaux des grandes entreprises dont la part est de 10 % dans la région contre 3 % au niveau national. Ces résultats confirment la spécialisation de la région dans des activités commerciales à vocation nationale

ou internationale, plutôt que de proximité, nécessitant la présence de cadres assurant une activité de développement, sur des nouveaux produits ou des nouveaux marchés et oeuvrant dans des grandes entreprises.

Les professions intermédiaires se trouvent principalement dans l'exploitation des magasins de vente : 31 % en France métropolitaine contre 26 % dans la région. La grande différence entre le niveau national et régional tient au poids important des techniciens commerciaux et représentants dont la part est très nettement supérieure en France métropolitaine à celle de la région : 24 % contre 5 %. Là encore, cette spécificité tient à la vocation commerciale de la région, qui assure des activités de développement dans une logique d'entreprises et de grands groupes, pour laquelle l'activité de représentants et de techniciens commerciaux est essentielle.

Chez les ouvriers, les contrastes entre métiers sont plus marqués. Ainsi, les ouvriers du tri, de l'emballage et de l'expédition représentent 14 % des emplois d'ouvriers dans la filière en France alors qu'ils pèsent pour un tiers en Nord-Pas-de-Calais. La dimension logistique à laquelle s'articule la filière des industries du commerce dans la région explique cette sur-représentation.

Pour les employés, il y a peu de différences entre la France et le Nord-Pas-de-Calais. On trouve par exemple dans les deux territoires une proportion identique de caissiers (21 %) ou de vendeurs en habillement et articles de sport (12 à 13%). L'écart est un peu plus marqué pour les employés de livres services et magasiniers : 29 % en France contre 26 % dans la région.

Tableau 3

Répartition du nombre de postes ETP par catégories sociales en 2009 (en %)

	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres, professions intellectuelles sup	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total (en volume)
Région Nord-Pas-de-Calais	0,3	12,6	10,9	61,2	15,0	85 558
France métropolitaine	0,5	7,6	11,0	69,1	11,8	831 372
France de province	0,5	6,9	10,8	69,8	12,0	1 056 533

Source : Insee, Clap 2009

Tableau 4

Répartition du nombre de postes ETP par catégories sociales en 2007 (en %)

	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres, professions intellectuelles sup	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total (en volume)
Région Nord-Pas-de-Calais	0,4	11,5	13,6	59,3	15,3	83459
France métropolitaine	0,6	7,1	13,7	67,6	11,0	861 399
France de province	0,6	6,5	13,9	67,7	11,4	1 091 843

Source : Insee, Clap 2007

I.3 Une masse salariale excédant 2 milliards d'euros

Le salaire annuel moyen du cœur de l'industrie du commerce est supérieur dans la région à celui de France métropolitaine et de France de province : 28 500 € contre respectivement 25 900 € et 24 900 € en 2009 (cf. tableau 4). Cet effet est en grande partie lié à un effet de composition, du fait de la place plus importante des cadres dans l'emploi de la filière en Nord-Pas-de-Calais.

De plus, la croissance de la masse salariale a été plus forte en Nord-Pas-de-Calais entre 2007 et 2009, soit une hausse de 5,3% contre une hausse de 4,9% pour la France de province et de 4,6% pour la France métropolitaine.

Tableau 4

Salaire annuel brut moyen dans le cœur de l'industrie du commerce en 2009 (en ETP)

	rémunérations (en €)	Effectifs	salaire annuel brut moyen (en €)
France métro	27 312 390 219	1 056 533	25 851
France de province	20 719 132 593	831 372	24 922
Nord-Pas-de-Calais	2 435 349 719	85 558	28 464

Source : Insee, Clap 2009

Salaire annuel brut moyen dans le cœur de l'industrie du commerce en 2007 (en ETP)

	Rémunérations (en €)	Effectifs	salaire annuel brut moyen (en €)
France métro	25 642 729 540	1 037 309	24 720
France de province	19 364 243 426	815 479	23 746
Nord-Pas-de-Calais	2 255 234 613	83 459	27 022

Source : Insee, Clap 2007

Le volume représenté par la masse salariale globale, dépassant les 2 milliards d'euros, conforte l'idée d'un impact macroéconomique de la filière des industries du commerce sur l'économie régionale, ne serait-ce qu'à travers la consommation liée des salariés. Toutefois, l'ampleur de cet impact tient davantage à la place qu'occupe la filière régionale dans un tissu productif local et national, via la présence des sièges sociaux et le contrôle qu'ils exercent sur l'activité d'établissements en Nord-Pas-de-Calais et dans d'autres régions françaises.

Partie 2 L'impact régional et national de la filière

II.1 Une spécialisation sans équivalent du Nord-Pas-de-Calais

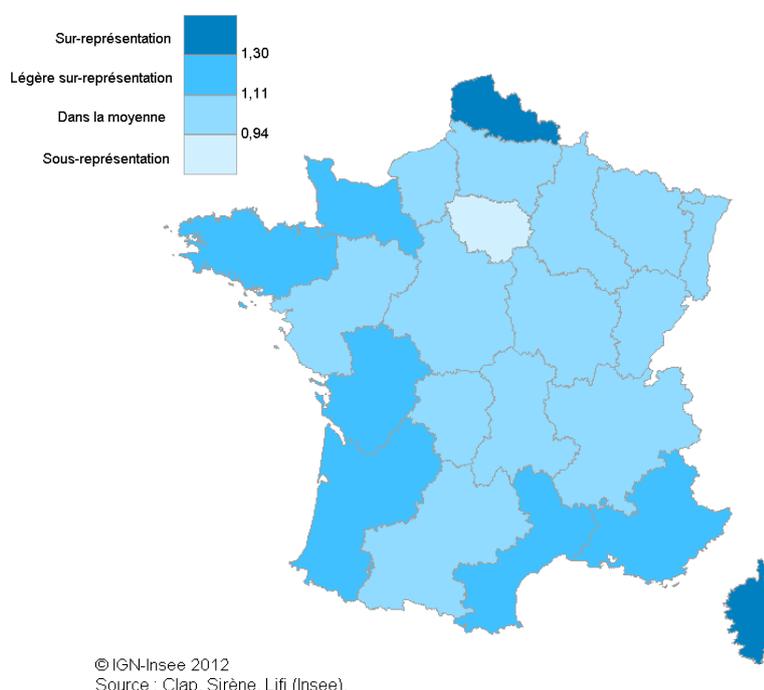
La masse salariale de l'industrie du commerce rapportée à la masse salariale totale de chaque région, puis comparée au niveau national, permet de classer chacune d'elles selon le degré de spécialisation dans ce secteur. Hormis le cas particulier de la Corse, dont le tissu productif reste peu diversifié et lié au commerce de détail, le Nord-Pas-de-Calais sort en tête (cf. [tableau 5](#) et [carte 1](#)).

Tableau 5
Indice de spécialisation de l'industrie du commerce en 2009

	Indice
CORSE	1,61
NORD-PAS-DE-CALAIS	1,54
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1,28
BASSE-NORMANDIE	1,22
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	1,20
BRETAGNE	1,20
AQUITAINE	1,17
POITOU-CHARENTES	1,17
LORRAINE	1,10
LIMOUSIN	1,08
ALSACE	1,06
CHAMPAGNE-ARDENNE	1,04
BOURGOGNE	1,04
PICARDIE	1,04
PAYS DE LA LOIRE	1,04
CENTRE	1,04
AUVERGNE	1,03
FRANCHE-COMTE	0,98
HAUTE-NORMANDIE	0,96
RHONE-ALPES	0,95
MIDI-PYRENEES	0,94
ILE-DE-FRANCE	0,68

Source : Clap, Sirene, Lifi (Insee)

Carte 1
Indice de spécialisation de l'industrie du commerce en 2009

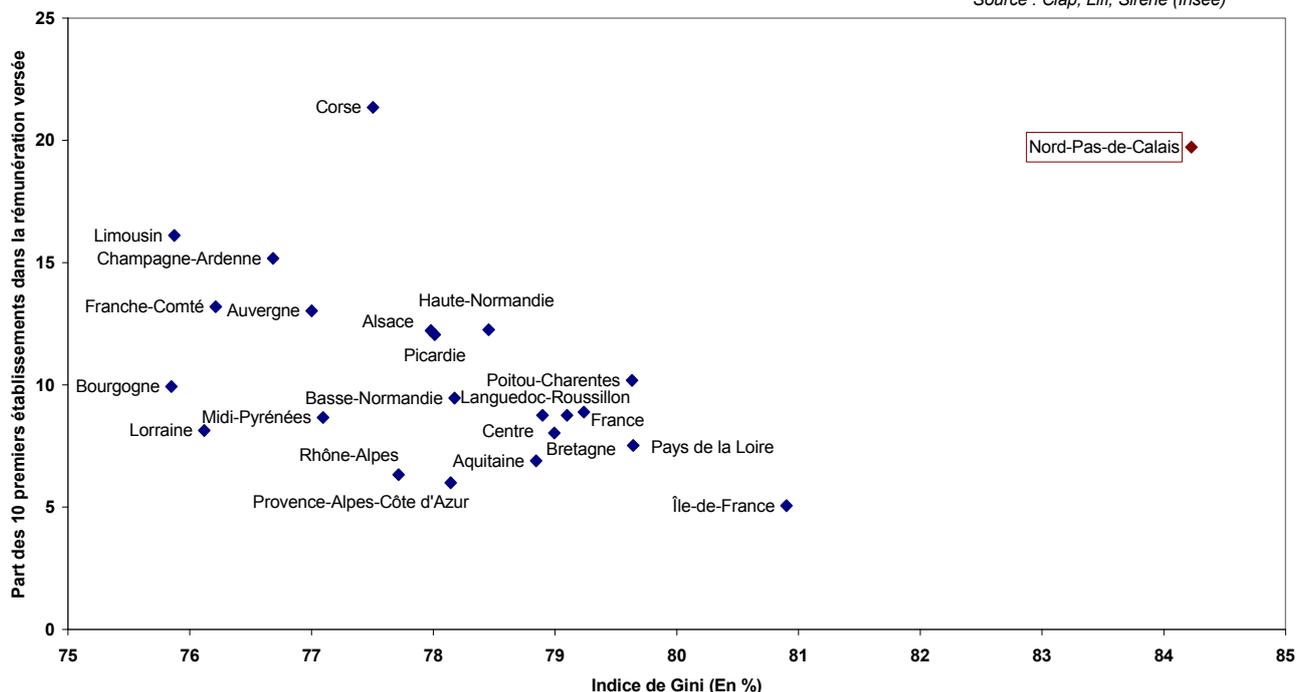


En fait, cette spécialisation de l'industrie du commerce dans la région s'accompagne d'une concentration élevée de la masse salariale. Ainsi, en Nord-Pas-de-Calais, près de 20 % de celle-ci repose sur les dix principaux établissements de la région : c'est une proportion quatre fois plus élevée qu'en Ile-de-France où les dix principaux établissements n'en concentrent que 5 % (cf. [graphique 1](#)).

Graphique 1 :

Mesures de concentration dans l'industrie du commerce en 2009

Source : Clap, Lifi, Sirene (Insee)



Note de lecture : l'indice de Gini est compris entre 0 et 100. Proche de 0, il indique une très faible concentration ; proche de 100, il indique une très forte concentration. Ainsi, avec un indice de Gini proche de 84 en Nord-Pas-de-Calais, les rémunérations brutes dans l'industrie du commerce y sont très concentrées au sein de quelques établissements, davantage que dans les autres régions de France.

La spécificité du Nord-Pas-de-Calais dans l'industrie du commerce apparaît également en son sein, lorsqu'on analyse les indices par sous-secteur de l'industrie du commerce (cf. encadré 2 pour la définition). La vente à distance en particulier, et les magasins de biens culturels et de loisirs dans une moindre mesure, se détachent (cf. tableau 6).

Tableau 6

Spécificité sectorielle du Nord-Pas-de-Calais au sein de l'industrie du commerce en 2009

	Indice de spécificité
1 - Magasin non spécialisé	0,95
2 - Magasin alimentaire	0,73
3 - Magasin d'équipements du foyer	0,94
4 - Magasin biens culturels & loisirs	1,29
5 - Autre magasin spécialisé	0,85
6 - Vente à distance	6,41
7 - Autre	0,63

Source : Clap, Sirene, Lifi (Insee)

Note : les indices sont calculés sur les rémunérations.

Encadré 2 : l'industrie du commerce recomposée en 7 sous-secteurs

Pour les besoins de l'analyse, un regroupement d'activité principale de l'établissement (APE) a été réalisé en 7 postes : Magasin non spécialisé, magasin alimentaire, magasin d'équipements du foyer, magasin de biens culturels et de loisirs, autre magasin spécialisé, vente à distance et autre.

La répartition de ces sous-secteurs est la suivante :

Sous-secteur	APE
Magasin non spécialisé	4711A
	4711B
	4711C
	4711D
	4711E
	4711F
	4719A
	4719B
Magasin spécialisé en alimentaire	4721Z
	4722Z
	4723Z
	4724Z
	4725Z
	4729Z
Magasin spécialisé en équipements du foyer	4741Z
	4742Z
	4743Z
	4751Z
	4752A
	4752B
	4753Z
	4754Z
	4759A
	4759B
Magasin spécialisé en biens culturels et de loisirs	4761Z
	4762Z
	4763Z
	4764Z
	4765Z
Autre magasin spécialisé	4771Z
	4772A
	4772B
	4775Z
	4776Z
	4777Z
	4778A
	4778C
	4779Z
Vente à distance	4791A
	4791B
Autre	4799A
	4799B
	4532Z
	4617A
	4619A
	4612A
4730Z	

L'importance de la vente à distance (VAD) explique en grande partie la caractéristique de l'industrie du commerce en Nord-Pas-de-Calais. Ainsi, ce secteur occupe 11,6 % des effectifs en équivalent temps plein (ETP) de l'industrie du commerce nordiste contre 2,3 % en moyenne pour la France de province (cf. [tableau 7](#)). De fait, de grandes enseignes de la VAD (La Redoute, Les 3 Suisses) ont leur siège social dans le Nord-Pas-de-Calais justifiant cette particularité.

Viennent ensuite les magasins de biens culturels et de loisirs. En termes d'emploi, ce secteur représente 6 % des ETP de l'industrie du commerce contre 4,9 % en moyenne pour la France de province. A contrario, les magasins spécialisés dans l'alimentaire sont moins présents en proportion : ils emploient 1,3 % des ETP de l'industrie du commerce contre 1,8 % en moyenne de province.

Le poids de la vente à distance conduit à isoler ce secteur afin de mesurer la répartition entre les autres branches du commerce physique (cf. [tableau 8](#)). Une forte spécificité de la région Nord-Pas-de-Calais est à noter dans les grands secteurs de la distribution spécialisée. Cela s'explique par l'origine de grandes enseignes dans le domaine du sport, du bricolage et de l'habillement qui ont comme berceau d'origine la région Nord-Pas-de-Calais. La proportion respective entre les deux grandes branches du commerce - distribution à dominante alimentaire d'une part (hypermarchés et supermarchés notamment) et distribution spécialisée d'autre part - marque une différence significative dans la région Nord-Pas-de-Calais. Ainsi, les enseignes spécialisées comptent pour près de 50% de l'emploi hors VAD dans la région, contre 45% en moyenne de province.

Les entreprises du commerce de détail en magasin non spécialisé présentent un poids économique majeur, notamment sur le front de l'emploi. Près de 37 600 ETP y sont employés soit 7,1% du total métropolitain, du fait de la place occupée par des grandes enseignes comme Auchan, Carrefour ou encore les supermarchés Match sans oublier les hard discounters tels Lidl, Aldi ou Dia.

Tableau 7

Répartition sectorielle de l'industrie du commerce en 2009

	Part d'EQTP (en %)		EQTP		
	Nord-Pas-de-Calais	Province	Nord-Pas-de-Calais	Province	France métropolitaine
Magasin non spécialisé	44,0	52,4	37 626	435 437	526 925
Magasin alimentaire	1,3	1,8	1 073	14 797	21 095
Magasin d'équipements du foyer	13,8	14,3	11 782	118 615	149 491
Magasin biens culturels & loisirs	6,0	4,9	5 129	40 656	52 809
Autre magasin spécialisé	18,7	17,9	15 992	148 630	210 965
Vente à distance	11,6	2,3	9 935	19 357	24 772
Autre	4,7	6,5	4 021	53 880	70 476
Industrie du commerce	100,0	100,0	85 558	831 372	1 056 533

Source : Clap, Lifi, Sirene (Insee)

Tableau 8

Répartition sectorielle de l'industrie du commerce en 2009 hors vente à distance

	Part d'ETP (en %)		ETP		
	Nord-Pas-de-Calais	Province	Nord-Pas-de-Calais	Province	France Métropolitaine
Magasin non spécialisé	49,8	53,6	37 626	435 437	526 925
Magasin alimentaire	1,4	1,8	1 073	14 797	21 095
Magasin d'équipements du foyer	15,6	14,6	11 782	118 615	149 491
Magasin bien culturels & loisirs	6,8	5,0	5 129	40 656	52 809
Autre magasin spécialisé	21,1	18,3	15 992	148 630	210 965
Autre	5,3	6,6	4 021	53 880	70 476
Industrie du commerce (hors VAD)	100,0	100,0	75 623	812 015	1 031 761

Source : Clap, Lifi, Sirene (Insee)

II.2 Le rayonnement de la filière à l'échelle nationale

La forte présence du cœur de l'industrie du commerce en Nord-Pas-de-Calais est également due à l'implantation, souvent de longue date, de sièges sociaux, en lien avec la situation géographique favorable de la région.

Le rayonnement de la filière au plan régional est tel que 122 700 salariés travaillent dans des établissements hors de la région contrôlés par un centre de décision nordiste (cf. tableau 9). De par le contrôle exercé sur des établissements en dehors du Nord-Pas-de-Calais, la filière présente un degré d'ouverture sur la scène nationale bien plus marqué qu'ailleurs.

Par ailleurs, les effectifs salariés localisés en Nord-Pas-de-Calais travaillent soit dans des établissements dont le centre de décision est également situé dans la région - on parlera alors d'effectifs autonomes - soit dans des établissements dépendant d'un centre de décision situé hors de la région - on parlera alors d'effectifs dépendants (cf. tableau 9). Sur les 98 100 salariés d'établissements du Nord-Pas-de-Calais, une majorité (50 700, soit 51,7%) dépendent d'un centre de décision de la région. Ailleurs en France, la part des effectifs autonomes est beaucoup plus faible : seuls 45,7% des effectifs d'une région dépendent d'un centre de décision de la région concernée.

Tableau 9 : Répartition des établissements et des salariés en fonction de la localisation du centre de décision

Type d'établissements	Établissements			Salariés			
	% Nord-Pas-de-Calais	Moyenne des régions hors IDF (%)	Moyenne des régions France métropolitaine (%)	Nombre	% Nord-Pas-de-Calais	Moyenne des régions hors IDF (%)	Moyenne des régions France métropolitaine (%)
Total effectifs autonomes (A)	24,5	34,6	34,3	50 706	23,0	37,9	36,5
Total effectifs de la zone dépendants (B)	31,1	47,0	39,6	47 382	21,4	45,1	37,8
Total effectifs hors zone dépendants (C)	44,3	18,4	26,1	122 736	55,6	17,0	25,7
Total	100	100	100	220 824	100	100	100

Source : Insee, Clap Lifi 2009

Note de lecture : ce tableau présente les dénombrements de salariés travaillant dans l'industrie du commerce, selon la localisation de leur établissement d'appartenance et selon la localisation du siège social de leur entreprise. Ainsi, 50 706 salariés travaillent dans un établissement du Nord-Pas-de-Calais dont le siège social est également localisé dans la région, tandis que 47 382 salariés travaillent dans un établissement du Nord-Pas-de-Calais dont le siège social est implanté dans une autre région. Dans le premier cas, il s'agit d'effectifs dits "autonomes" (51,7% des effectifs localisés dans la région) ; dans le second cas, les effectifs sont dits "dépendants" (48,3% des effectifs de la région) car ils dépendent d'un centre de décision externe à la région. Par ailleurs, les sièges sociaux de la région Nord-Pas-de-Calais contrôlent des établissements situés dans d'autres régions françaises, dans lesquels travaillent 122 736 salariés relevant de l'industrie du commerce. Au total, 220 824 salariés travaillent soit dans des établissements localisés en Nord-Pas-de-Calais, soit dans des établissements localisés dans d'autres régions mais sous contrôle de centres de décision localisés en Nord-Pas-de-Calais. Dans cet ensemble, la proportion d'effectifs travaillant dans d'autres régions et dépendants de centres du Nord-Pas-de-Calais, à 55,6%, est la plus élevée des régions françaises.

Encadré 3 : analyse détaillée de l'autonomie et de la dépendance des effectifs

Les 3 catégories d'établissements utilisées dans le tableau 7 (A, B et C) se subdivisent elles-mêmes en :

- '10' = Établissements de la zone appartenant à un groupe de la zone
- '20' = Établissements de la zone appartenant à une entreprise de la zone non contrôlée par un groupe
- '30' = Établissements d'une entreprise mono-établissement de la zone non contrôlée par un groupe
- '40' = Établissements de la zone appartenant à une entreprise d'une autre zone non contrôlée par un groupe
- '50' = Établissements de la zone appartenant à un groupe français d'une autre zone
- '60' = Établissements de la zone appartenant à un groupe étranger
- '80' = Établissements dépendant d'une entreprise ou d'un groupe avec localisation indéterminée
- '99' = Établissements hors zone contrôlés par la zone

Les 3 types d'établissements '10','20','30' ci-dessus constituent la catégorie A, les types '40','50','60' représentent la catégorie B et le type '99' correspond à la catégorie C. Ainsi, dans le détail, la typologie est telle que :

Type d'établissements	Établissements		Salariés		
	% Nord-Pas-de-Calais	moyenne des régions hors IDF	Nombre	% Nord-Pas-de-Calais	moyenne des régions hors IDF
'10'	9,8	11,0	38 399	17,4	21,1
'20'	9,1	13,4	4 353	2,0	5,5
'30'	5,6	10,2	7 954	3,6	11,3
'40'	2,7	3,9	1 095	0,5	1,1
'50'	15,5	29,3	24 791	11,2	31,9
'60'	12,9	13,8	21 496	9,7	12,1
'99'	44,3	18,4	122 736	55,6	17,0
Total	100,0	100,0	220 824	100,0	100,0

Source : Insee, Clap Lifi 2009

Les emplois du cœur de l'industrie du commerce sont très concentrés dans le Nord-Pas-de-Calais. Ainsi, en examinant, pour chaque type d'établissement, les 10 plus importants, on peut cerner les activités prégnantes et les sièges sociaux ou les groupes d'entreprises exerçant un rôle majeur vis à vis de la région.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, 50 700 salariés relèvent d'établissements dont le centre de décision est dans la région. En examinant les situations détaillées, il apparaît que 38 400 d'entre eux travaillent dans des groupes dont le siège social est également dans la région, essentiellement dans des activités relatives aux hypermarchés, aux supermarchés et au commerce de détail d'articles de sport. Il s'agit de grandes enseignes comme Auchan ou Décathlon par exemple.

A contrario, près de 47 400 salariés de la région travaillent dans des établissements dont le centre de décision est localisé en dehors du Nord-Pas-de-Calais. Il sont 24 800 salariés à travailler pour un groupe français (par exemple, Carrefour, La Redoute) et 21 500 salariés à travailler pour un groupe étranger (par exemple, Castorama, Les 3 Suisses ou Cora).

Enfin, 122 700 salariés travaillent dans une autre région que le Nord-Pas-de-calais mais avec un centre de décision implanté dans la région. Il s'agit ici majoritairement d'activités relatives aux hypermarchés et pour l'essentiel, on retrouve Auchan France.

Pour caractériser les établissements en fonction du type et de la localisation du centre de décision dont ils dépendent, une analyse peut être menée en s'appuyant sur deux indicateurs : le taux de dépendance et le taux de contrôle.

Le taux de dépendance mesure le rapport entre les effectifs salariés de la région qui dépendent de centres de décision situés en dehors de la région et l'ensemble des effectifs de la région.

Le taux de contrôle mesure le rapport entre les effectifs situés hors de la région contrôlés par des centres de décision de la région et le total des effectifs contrôlés par les centres de la région.

La région a la particularité, tous secteurs confondus, d'avoir à la fois un taux de dépendance fort (46,5%) et le taux de contrôle le plus élevé parmi l'ensemble des régions de France : 29 %, soit 10 points de plus qu'en Bretagne, située en deuxième position.

Sur l'ensemble du secteur du commerce, le taux de contrôle de la région est plus élevé encore : il atteint 53,7%. Comme l'industrie du commerce est également ouverte aux investissements de groupes issus d'autres pays, voire de groupes étrangers, le taux de dépendance est également important et s'élève à 40,6%.

Si l'on considère plus précisément le cœur de l'industrie du commerce, ces taux sont encore plus élevés. Ainsi, environ 122 700 salariés travaillent hors de la région et dépendent de centres de décision de la région. Le taux de contrôle régional s'élève à 70,8%, ce qui reflète une forte propension des entreprises de la région à se développer hors de leur zone, un fort dynamisme entrepreneurial (cf. [tableau 10](#)). Il s'agit du taux le plus élevé de France métropolitaine devant l'Île-de-France, l'Alsace et la Lorraine. Cela peut refléter aussi une attractivité spécifique de la région pour la localisation des sièges sociaux d'entreprises ou de groupes.

Tableau 10 : taux de contrôle de l'industrie du commerce, par région

Rang	Région	Taux de contrôle (en %)
1	Nord-Pas-de-Calais	70,8
2	IDF	58,3
3	Alsace	31,3
4	Lorraine	27,1
5	Pays de la Loire	22,1
6	Rhône Alpes	21,9
7	Basse Normandie	19,5
8	Centre	16,3
9	Haute Normandie	15,8
10	Aquitaine	15,1
11	Bretagne	14,6
12	Bourgogne	14,6
13	Moyenne France hors IDF	13,6
14	Limousin	12,6
15	PACA	12,2
16	Champagne Ardenne	11,8
17	Poitou Charentes	11,3
18	Languedoc Roussillon	10,8
19	Picardie	7,9
20	Midi Pyrénées	7,9
21	Franche - Comté	6,6
22	Auvergne	5,8
23	Corse	0,6

Source : Insee, Clap Lifi 2009

Ces taux sont les plus élevés pour les établissements de 50 à 499 salariés, qui regroupent à eux seuls plus de la moitié des effectifs contrôlés (voir [tableau 11](#))

Tableau 11 : taux de contrôle selon la taille de l'établissement

Effectifs hors zone et taux de contrôle par la région par taille d'établissement							
Taille de l'établissement	Répartition des établissements en %	Nombre de salariés	Répartition des salariés en %	Effectif ETP	Répartition des ETP en %	Salaire brut par ETP	Taux de contrôle
de 4 à 9 salariés	57,8%	11 799	9,6%	10 183	9,7%	21 929	62,9%
10 à 19 salariés	13,1%	6 990	5,7%	5 968	5,7%	23 537	62,2%
20 à 49 salariés	15,8%	19 777	16,1%	17 032	16,3%	23 435	74,5%
50 à 250 salariés	11,0%	43 613	35,5%	38 014	36,3%	26 712	77,9%
250 à 499 salariés	1,6%	22 595	18,4%	19 210	18,3%	27 102	77,2%
500 salariés et plus	0,7%	17 962	14,6%	14 368	13,7%	27 204	56,8%
Total	100,0%	122 736	100,0%	104 775	100,0%	25 673	70,8%

Source : Insee, Clap Lifi 2009

Par ailleurs, 47 400 salariés travaillant en Nord-Pas-de-Calais dépendent de centres de décision extérieurs à la région (sur un total de 98 100 salariés travaillant dans la région), soit un taux de dépendance de 48,3% (cf. [tableau 12](#)). En réalité, cette valeur, 3 points en-dessous de la moyenne nationale hors Ile-de-France, est bien inférieure à celle observée dans la majorité des régions françaises.

Tableau 12 : taux de dépendance de l'industrie du commerce, par région

Rang	Région	Taux de dépendance (en %)
1	Alsace	72,6
2	Lorraine	65,3
3	PACA	65,3
4	Picardie	65,3
5	Rhône Alpes	60,9
6	Champagne Ardenne	59,0
7	Languedoc Roussillon	58,8
8	Auvergne	58,4
9	Centre	58,0
10	Franche - Comté	56,1
11	Haute Normandie	56,0
12	Limousin	52,8
13	Bourgogne	51,9
14	Moyenne France hors IDF	51,5
15	Midi Pyrénées	50,2
16	Aquitaine	48,5
17	Nord-Pas-de-Calais	48,3
18	Basse Normandie	46,6
19	Bretagne	39,8
20	Poitou Charentes	39,8
21	Pays de la Loire	39,1
22	IDF	38,4
23	Corse	36,9

Source : Insee, Clap Lifi 2009

Le taux de dépendance est particulièrement faible pour les grands établissements (de 500 salariés et plus), où il s'inscrit en deçà des 33% (cf. tableau 13)

Tableau 13 :

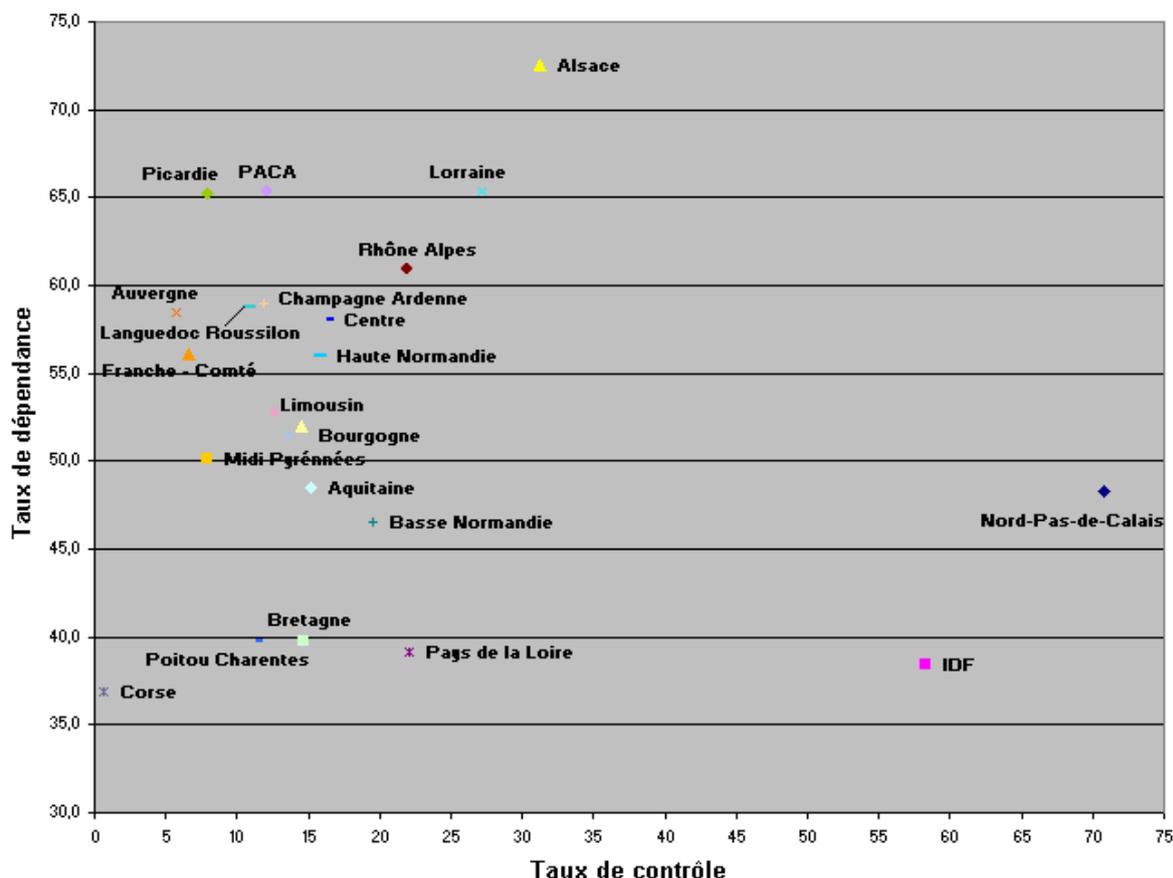
Effectifs dépendants et taux de dépendance de la région par taille d'établissement							
Taille de l'établissement	%	Nombre de salariés	%	Effectif ETP	%	Salaire brut par ETP	Taux de dépendance
de 4 à 9 salariés	75,9%	9 708	20,5%	8 514	20,2%	22 633	58,2%
10 à 19 salariés	11,1%	3 907	8,2%	3 469	8,2%	24 473	48,0%
20 à 49 salariés	6,7%	5 852	12,4%	4 984	11,8%	23 099	46,3%
50 à 250 salariés	5,1%	13 155	27,8%	11 568	27,5%	26 818	51,5%
250 à 499 salariés	0,9%	8 154	17,2%	7 236	17,2%	25 163	55,0%
500 salariés et plus	0,3%	6 606	13,9%	6 361	15,1%	33 496	32,6%
Total	100,0%	47 382	100,0%	42 132	100,0%	26 064	48,3%

Source : Insee, Clap Lifi 2009

Le positionnement atypique du Nord-Pas-de-Calais au regard des taux de dépendance et de contrôle ne se retrouve guère qu'en Ile-de-France (cf. graphique 2)

Graphique 2 :

Taux de contrôle et taux de dépendance des établissements des régions françaises



Source : Insee, Clap Lifi 2009

Tableau 14 : les situations de contrôle et de dépendance en Ile de France

Typologie des établissements en IDF				
Type d'établissement	Nombre d'établissements	%	effectifs salariés	%
10	5023	17,7	119315	24,3
20	2627	9,3	19158	3,9
30	1804	6,4	24140	4,9
40	282	1,0	1538	0,3
50	1739	6,1	39107	8,0
60	3686	13,0	60688	12,4
99	13142	46,4	226970	46,2
Total	28303	100,0	490916	100,0

Source : Insee, Clap Lifi 2009

Pour l'Ile-de-France, près de la moitié des effectifs salariés (46.2%) dépendent d'établissements hors IDF contrôlés par des centres de décision de l'Ile-de-France, près d'un quart (24.3%) appartiennent à des établissements de groupes d'Ile-de-France.

II.3 L'effet d'entraînement de l'industrie du commerce et les activités induites

L'industrie du commerce ne peut fonctionner sans l'appui d'autres secteurs d'activité. Mesurer précisément cet impact nécessiterait une enquête de type filière. Par une approche nationale du lien existant entre le commerce et les autres secteurs (tableau des entrées intermédiaires de la comptabilité nationale), celui-ci peut être extrapolé et donc estimé au niveau de la région Nord-Pas-de-Calais.

Il s'agit toutefois d'une approche limitée, la réalité des taux de liaison à l'échelle régionale pouvant être distincte des résultats nationaux.

D'une part, des établissements de l'industrie du commerce peuvent rechercher des services à proximité et jouer sur un effet « cluster », c'est-à-dire sur la concentration des activités dans les agglomérations régionales pour dégager des synergies. Dans cette optique correspondant à l'économie des filières, les taux de liaisons dans la région seront plus élevés qu'en moyenne nationale, et l'emploi du halo sera supérieur aux estimations ici établies. A l'inverse, certains services peuvent ne pas exister dans la région. En particulier certaines prestations parmi les plus avancées peuvent être délivrées par des sociétés de service en Ile-de-France. Dans ce cas, les taux de liaisons dans la région seront plus faibles qu'en moyenne nationale, et l'emploi du halo légèrement inférieur aux estimations.

Au total, près de 445 700 ETP seraient impactés par l'industrie du commerce en France dont 24 400 en Nord-Pas-de-Calais. Certains secteurs se démarquent à la fois par l'intensité de la liaison aux industries du commerce et par le volume d'emploi concerné. Ainsi, le secteur des transports (y compris fret dans les domaines routiers, ferroviaires et aériens) avec un coefficient de liaison de 7,9, compterait pour 3 600 emplois en Nord-Pas-de-Calais potentiellement liés à la filière des industries du commerce, soit presque 15% des emplois induits. D'autres secteurs, tout en ayant un coefficient de liaison très élevé, portent sur des effectifs moindres car relevant d'activités ciblées, souvent à forte valeur ajoutée. Ainsi, le domaine de la publicité et des études de marché, avec un coefficient de liaison de 12,5, représenterait un peu plus de 600 emplois potentiellement liés en Nord-Pas-de-Calais.

Tableau 15 : mesure de l'impact potentiel de l'industrie du commerce sur d'autres secteurs

Secteurs du halo	coefficient	FRANCE METROPOLITAINE			NORD-PAS-DE-CALAIS		
		Effectifs totaux (en ETP)	Effectifs du halo (en ETP)	Part des effectifs du halo par secteur	Effectifs totaux (en ETP)	Effectifs du halo (en ETP)	Part des effectifs du halo par secteur
services personnels + éducation marchande	3,19	1592009	50785	11,4	120121	3832	15,7
transports ferroviaire + routier de voyageurs + routier de fret + transports aériens	7,9	721292	62828	14,1	39447	3578	14,7
hôtels et restaurants	8,85	767386	67914	15,2	30962	2740	11,2
fabrication + industries + extraction	1,08	2752420	29726	6,7	182422	1970	8,1
intermédiation financière	6,03	495865	29901	6,7	24771	1494	6,1
sécurité + nettoyage + services divers	3,44	759653	26132	5,9	41979	1444	5,9
services professionnels + administration d'entreprises	3,58	488578	17491	3,9	29690	1063	4,4
manutention, entreposage + organisation du transport de fret	5,61	247322	13875	3,1	16779	941	3,9
promotion, gestion immobilière + location immobilière	8,46	221281	18720	4,2	10707	906	3,7
santé humaine marchande	0,73	1903705	13897	3,1	120418	879	3,6
télécom poste et de courrier	5,08	353416	17954	4	17213	874	3,6
commerce de gros, intermédiaires	1,58	923458	14591	3,3	45250	715	2,9
publicité et études de marché	12,52	113076	14157	3,2	5080	636	2,6
édition + imprimerie + reproduction + activités informatiques	2,97	505250	15006	3,4	21144	628	2,6
commerce et réparation automobile	3	346482	10394	2,3	19476	584	2,4
AUTRES*	-	7861193	42326	9,5	463241	2076	8,5
TOTAL		20052386	445697	100	1188700	24361	100

Autres* rassemble 13 secteurs ; Source : Insee, Clap 2009

Note de lecture : le commerce représente 12,52 % des débouchés de la branche publicité et études de marché. La branche publicité et études de marché emploie environ 113 100 personnes en équivalent temps plein au niveau national. Parmi ces emplois, 14 200 sont concernés par le commerce (12,52% X 113 100). Au final, la branche publicité et études de marché concentre 3,2% des emplois du halo de l'industrie du commerce en France métropolitaine.

Partie 3

Zoom sur les zones d'emploi

III.1 Répartition des emplois

En 2009, la moitié de l'emploi du cœur de l'industrie du commerce de la région est localisée dans les zones d'emploi de Lille et de Roubaix-Tourcoing. C'était également le cas en 2007. Toutefois, en 2 ans, la zone d'emploi de Lille a vu sa part augmenter de 1,5 point tandis que celle de Roubaix-Tourcoing diminuait de 1,6 point (cf. tableau 16). En deux ans, les effectifs de la zone d'emploi de Lille ont augmenté de 1 900 unités. Dans le même temps, ceux de Roubaix-Tourcoing ont diminué de 860 unités. Globalement, entre 2007 et 2009, la région a gagné près de 2 100 emplois dans le cœur de l'industrie du commerce.

Tableau 16

Répartition de l'emploi régional du cœur de l'industrie du commerce par zones d'emploi en 2009 et en 2007

Zone d'emploi	Effectifs en ETP 2009	%	Effectifs en ETP 2007	%	variation 2007/2009
Roubaix-Tourcoing	17397	20,3	18256	21,9	-859
Lille	26318	30,8	24446	29,3	1872
Dunkerque	3430	4,0	3516	4,2	-86
Flandre-Lys	1290	1,5	1109	1,3	181
Douai	3084	3,6	3130	3,8	-46
Valenciennes	5129	6,0	5153	6,2	-24
Cambrai	2531	3,0	2429	2,9	102
Maubeuge	2813	3,3	2763	3,3	50
Arras	3381	4,0	3121	3,7	260
Lens-Hénin	6872	8,0	6556	7,9	316
Béthune-Bruay	3825	4,5	3643	4,4	182
Saint-Omer	2151	2,5	1976	2,4	175
Calais	2875	3,4	2953	3,5	-78
Boulogne-sur-Mer	2760	3,2	2780	3,3	-20
Berck-Montreuil	1702	2,0	1628	2,0	74
Total	85558	100,0	83459	100,0	2099

Source, Insee CLAP 2007 et 2009

Tableau 17 : évolution de l'emploi selon les créations et des disparitions d'établissements

Zones d'emploi	2007			2009			Evolution 2007-2009		
	Effectifs 2007 des étés présents de 2007 à 2009 (1)	Effectifs 2007 disparus en 2009 (3)	Effectifs totaux 2007	Effectifs 2009 des étés présents de 2007 à 2009 (2)	Effectifs 2009 des étés nouveaux (4)	Effectifs totaux 2009	Evolution 2007-2009 des effectifs de 2007 à 2009 (1)	solde création- (2)-destruction (4)- (3)	Évolution totale 2007-2009
Roubaix-Tourcoing	17 183	1 073	18 256	16 200	1 197	17 397	-983	124	-859
Lille	22 032	2 414	24 446	23 249	3 069	26 318	1217	655	1872
Dunkerque	3 087	429	3 516	3 004	426	3 430	-83	-3	-86
Flandre-Lys	860	249	1 109	885	405	1 290	25	156	181
Douai	2 765	365	3 130	2 729	355	3 084	-36	-10	-46
Valenciennes	4 367	786	5 153	4 213	916	5 129	-154	130	-24
Cambrai	2 201	228	2 429	2 157	374	2 531	-44	146	102
Maubeuge	2 322	441	2 763	2 344	469	2 813	22	28	50
Arras	2 762	359	3 121	2 847	534	3 381	85	175	260
Lens-Hénin	5 885	671	6 556	5 914	958	6 872	29	287	316
Béthune-Bruay	2 788	855	3 643	2 799	1 026	3 825	11	171	182
Saint-Omer	1 508	468	1 976	1 483	668	2 151	-25	200	175
Calais	2 515	438	2 953	2 408	467	2 875	-107	29	-78
Boulogne-sur-Mer	2 208	572	2 780	2 161	599	2 760	-47	27	-20
Berck-Montreuil	1 121	507	1 628	1 125	577	1 702	4	70	74
REGION	73 604	9 855	83 459	73 518	12 040	85 558	-86	2185	2099

Source : Insee, Clap 2007 et 2009

Entre 2007 et 2009, la région a gagné 2100 emplois (soit +2,5%, cf. [tableau 18](#)) du fait des créations d'emplois des nouveaux établissements (2185 emplois) alors que les établissements présents de 2007 à 2009 ont, pour leur part, perdu 86 emplois. Cette évolution n'est pas uniforme car de fortes disparités existent entre les zones d'emploi de la région. En effet, l'emploi du cœur de l'industrie du commerce s'est accru dans certaines zones comme celle de Flandre-Lys (+16,3%, soit 181 emplois supplémentaires), Saint Omer (+8,9%, soit +175 emplois) ou Arras (+8,3%, soit +260 emplois) essentiellement du fait de la dynamique positive de création d'emplois des nouveaux établissements. D'autres zones comme Roubaix-Tourcoing, Calais ou Dunkerque ont connu une baisse de leurs effectifs (respectivement -4,7% soit -859 emplois, -2,6% soit -78 emplois et -2,4% soit -86 emplois).

Ainsi, la dynamique globale de l'emploi du cœur de l'industrie du commerce au sein des zones est liée d'une part, à la dynamique de l'emploi des établissements présents sur toute la période 2007-2009, et d'autre part à la dynamique de l'emploi des nouveaux établissements. Cette dernière est positive au sein de toutes les zones d'emploi exceptées celles de Dunkerque et Douai où elle tend à baisser très légèrement (respectivement -0,1% et -0,3%).

Concernant les établissements déjà présents en 2007, les évolutions de l'emploi sont plus contrastées avec des baisses importantes comme à Roubaix-Tourcoing (-5,4%) ou à Calais (-3,6%) et à l'inverse, des hausses comme à Lille (+5%) ou à Arras (+2,7%). Les zones d'emploi de Roubaix-Tourcoing et de Lille qui, pour rappel, pèsent pour la moitié de l'emploi du cœur de l'industrie du commerce, ont des trajectoires opposées et singulières : la première connaît la plus forte hausse de l'emploi (+5%) à l'inverse de la seconde (-5,4%), impactée par le recul du secteur de la vente à distance.

Tableau 18 : décomposition de la variation de l'emploi à champ constant et selon les soldes de créations/disparitions d'établissements

	Variation relative totale de l'emploi entre 2007 et 2009 (%)	Variation relative champ constant (%)	Variation relative due aux nouveaux établissements (%)
Roubaix Tourcoing	-4,7	-5,4	0,7
Lille	7,7	5,0	2,7
Dunkerque	-2,4	-2,4	-0,1
Flandre-Lys	16,3	2,3	14,1
Douai	-1,5	-1,2	-0,3
Valenciennes	-0,5	-3,0	2,5
Cambrai	4,2	-1,8	6,0
Maubeuge	1,8	0,8	1,0
Arras	8,3	2,7	5,6
Lens-Hénin	4,8	0,4	4,4
Béthune-Bruay	5,0	0,3	4,7
Saint Omer	8,9	-1,3	10,1
Calais	-2,6	-3,6	1,0
Boulogne sur mer	-0,7	-1,7	1,0
Berck	4,5	0,2	4,3
Ensemble des zones	2,5	-0,1	2,6

Source : Clap 2007 et 2009

III.2 Le profil des salariés

Au niveau infrarégional, la zone d'emploi de Lille possède la proportion la plus importante de cadres (20,1%), juste devant celle de Roubaix-Tourcoing (17,8%), les autres zones d'emploi oscillant entre 3,5 et 8,2% (cf. [tableau 19](#)). Les professions intermédiaires sont également davantage présentes dans ces deux zones d'emploi (respectivement 13,5% et 14,1%). A l'inverse, les employés sont en proportion moins représentés dans les zones d'emploi de Lille (50,6%) et Roubaix-Tourcoing (47,9%) que dans les autres zones d'emploi dont la part varie de 65% à 77%. La part des ouvriers est plus marquée dans les zones d'emploi de Roubaix-Tourcoing et Arras (20%).

Au niveau des zones d'emploi, la part des cadres sur la zone de Lille est passée de 18,1% à 20,9% soit une hausse de 2,8 points. Dans le même temps, la part des cadres de Roubaix-Tourcoing n'a augmenté que de 0,3 point. L'évolution de la part des professions intermédiaires suit la tendance régionale puisqu'elle a baissé dans toutes les zones d'emploi.

Ces résultats concordent avec la concentration des centres de décision sur les zones de Lille et de Roubaix-Tourcoing, opérant tels des nœuds névralgiques pour la filière de l'industrie régionale, à l'échelle nationale comme régionale.

Tableau 19

Répartition du nombre de postes par catégories sociales en 2009 (en %)

ZE	code ZE	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres, professions intellectuelles sup	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total
Roubaix-Tourcoing	3110	0,2	17,8	14,1	47,9	20,0	100,0
Lille	3111	0,3	20,9	13,5	50,6	14,7	100,0
Dunkerque	3112	0,3	4,8	7,2	76,7	11,1	100,0
Flandre-Lys	3113	0,3	6,0	7,5	76,3	9,9	100,0
Douai	3114	0,4	4,8	7,4	73,4	14,1	100,0
Valenciennes	3115	0,3	6,1	6,4	76,3	10,9	100,0
Cambrai	3116	0,7	4,8	7,6	70,2	16,8	100,0
Maubeuge	3117	0,3	5,1	6,3	77,5	10,7	100,0
Arras	3121	0,6	4,3	10,2	64,9	20,0	100,0
Lens-Hénin	3122	0,4	6,2	8,9	68,0	16,6	100,0
Béthune-Bruay	3123	0,3	5,9	9,1	72,1	12,5	100,0
Saint-Omer	3124	0,2	8,1	9,7	73,3	8,7	100,0
Calais	3125	0,1	5,1	7,7	76,3	10,7	100,0
Boulogne-sur-Mer	3126	0,7	4,8	8,2	74,3	12,1	100,0
Berck-Montreuil	3127	0,7	3,5	9,4	75,9	10,5	100,0
Région		0,3	12,6	10,9	61,2	15,0	100,0
France métro		0,5	7,6	11,0	69,1	11,8	100,0
France province		0,5	6,9	10,8	69,8	12,0	100,0

Source : Insee, Clap 2009

Répartition du nombre de postes par catégories sociales en 2007 (en %)

ZE	code ZE	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres, professions intellectuelles sup	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total
Roubaix-Tourcoing	3110	0,19	17,51	17,27	40,14	24,89	100,00
Lille	3111	0,31	18,14	16,07	52,58	12,90	100,00
Dunkerque	3112	0,36	4,66	10,81	73,07	11,10	100,00
Flandre-Lys	3113	0,51	4,55	10,56	67,50	16,87	100,00
Douai	3114	0,62	4,75	10,02	70,17	14,44	100,00
Valenciennes	3115	0,40	6,53	9,06	74,54	9,46	100,00
Cambrai	3116	0,61	4,82	10,39	72,25	11,93	100,00
Maubeuge	3117	0,58	4,79	9,40	74,46	10,77	100,00
Arras	3121	0,61	5,18	12,22	64,51	17,48	100,00
Lens-Hénin	3122	0,33	4,60	12,35	67,71	15,01	100,00
Béthune-Bruay	3123	0,50	5,08	10,22	72,12	12,07	100,00
Saint-Omer	3124	0,84	6,10	11,69	70,40	10,98	100,00
Calais	3125	0,14	6,04	10,88	73,61	9,33	100,00
Boulogne-sur-Mer	3126	0,34	5,42	8,94	74,14	11,15	100,00
Berck-Montreuil	3127	0,82	3,16	12,15	66,12	17,76	100,00
Région		0,36	11,49	13,61	59,26	15,27	100,00
France métro		0,58	7,08	13,70	67,62	11,03	100,00
France province		0,59	6,47	13,91	67,65	11,38	100,00

Source : Insee, Clap 2007

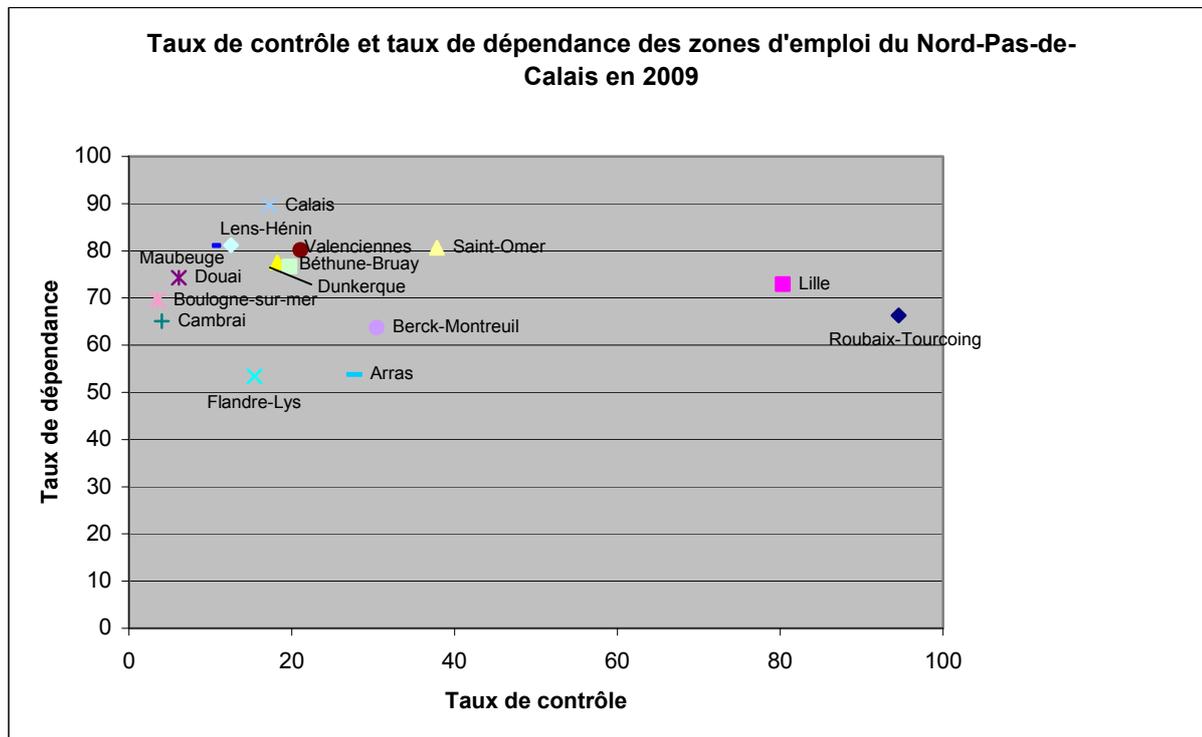
III.3 Des fonctions de décision concentrées sur les zones de Lille et Roubaix-Tourcoing

Au sein de la région, les taux de contrôle et de dépendance des zones d'emploi sont assez disparates mais les deux zones de Lille et Roubaix-Tourcoing se singularisent par leur taux de contrôle et leur poids régional importants (cf. graphique 3).

Pour rappel, le taux de contrôle régional de l'industrie du commerce est le plus élevé au niveau national. S'il n'est pas possible de comparer directement un taux régional et les taux calculés à l'échelle des zones d'emploi, il faut néanmoins constater une forte hétérogénéité entre les zones d'emploi régionales dont le taux de contrôle moyen est de 26,6%. En effet, les zones d'emploi de Lille et de Roubaix-Tourcoing se détachent nettement des autres zones d'emploi de la région avec des taux de contrôle très élevés (respectivement 80,3% et 94,6%) du fait de la présence de nombreux sièges sociaux. La zone d'emploi de Saint Omer, troisième du classement, ne possède un taux de contrôle que de 37,8%. A l'inverse, les zones d'emploi de Douai, Cambrai et Boulogne-sur-Mer ont les taux les plus faibles avec respectivement 6,4%, 4% et 3,5%.

Le taux de dépendance régional se situe nettement en-dessous de la moyenne hors Ile-de-France. Là encore, il n'est pas possible de comparer directement le taux d'une région et les taux calculés à l'échelle des zones d'emploi. Une forte hétérogénéité caractérise les zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais dont le taux de dépendance moyen est de 72,4%. La zone d'emploi de Calais avec 89,7% a le taux de dépendance le plus fort, suivent Lens-Hénin et Maubeuge 9 points en-deçà. Les zones d'emploi d'Arras et Flandre-Lys ferment la marche avec des taux aux alentours de 53%.

Graphique 3



Source : Insee, Clap, Lifi 2009

III.4 Zoom sur les zones de Lille et de Roubaix-Tourcoing

Les zones d'emploi de Lille et Roubaix-Tourcoing représentent à elles deux près de 1 680 établissements (Lille : 1190, Roubaix-Tourcoing : 490) et 48 900 salariés (Lille : 30 000, Roubaix-Tourcoing : 18 900), soit 34% des établissements et 50% des salariés du cœur de l'industrie du commerce de la région.

Au sein de ces deux zones d'emploi, le salaire brut par ETP est bien plus élevé qu'en moyenne régionale (32 970 et 32 380 euros par ETP contre 28473 euros par ETP), du fait de la forte part de cadres.

La structure des effectifs est très spécifique dans les deux zones d'emploi de Lille et de Roubaix-Tourcoing (cf. [tableau 20](#)).

La zone de Lille compte près de 30 000 salariés travaillant dans le territoire, dont 8 100 au sein d'un établissement dont le centre de décision est interne à la zone, et 21 900 au sein d'un établissement dépendant d'un centre de décision externe à la zone. Par ailleurs, les sièges sociaux présents dans la zone contrôlent 33 200 salariés en dehors de la zone.

Les principaux secteurs d'activité des établissements présents dans la zone d'emploi de Lille sont le commerce de détail d'habillement (25%), les supermarchés (9.3%) et le commerce de détail de chaussures (8%) avec des enseignes comme E. Leclerc, Carrefour Market, Décathlon, Kiabi. Concernant les établissements situés en dehors de la zone d'emploi qui dépendent de centres de décision de la zone, on trouve essentiellement les enseignes Décathlon ou Okaidi.

La zone de Roubaix-Tourcoing compte près de 18 900 salariés travaillant dans le territoire, dont 6 400 au sein d'un établissement dont le centre de décision est interne à la zone, et 12 500 au sein d'un établissement dépendant d'un centre de décision externe à la zone. Par ailleurs, les sièges sociaux présents dans la zone contrôlent 110 700 salariés en dehors de la zone.

Dans la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing, les principaux secteurs sont le commerce de détail d'habillement en magasins spécialisés (28%) et les supermarchés (11.4%) avec des enseignes comme Jules, Auchan, Intermarché ou Leroy Merlin. Pour les effectifs d'établissements hors zone dépendants, ils dépendent essentiellement des enseignes Auchan et Leroy Merlin.

Tableau 20 : décomposition des effectifs des zones de Lille et Roubaix-Tourcoing selon les centres de décision

Zone d'emploi	Code typologie	Établissements		Salariés		Salaires bruts par ETP
		Nombre	%	Effectif	%	
Lille	Effectifs autonomes (A)	332	10,6	8129	14,8	35786
	Effectifs dépendants (B)	860	27,3	21919	40	31922
	Effectifs hors zone dépendants (C)	1954	62,1	33175	45,2	22789
	Total	3146	100,0	54810	100,0	
Roubaix-Tourcoing	Effectifs autonomes (A)	140	5,0	6368	4,9	41184
	Effectifs dépendants (B)	350	12,4	12548	9,7	28347
	Effectifs hors zone dépendants (C)	2338	82,7	110743	85,4	27579
	Total	2828	100,0	129659	100,0	

Source : Clap 2009

Sources statistiques

Champ d'observation

Les entreprises du commerce retenues ici ont comme caractéristiques de répondre à la demande du consommateur final par l'intermédiaire d'une organisation structurée de type quasi-industriel. C'est pourquoi le champ arrêté dans la présente étude exclut les entreprises artisanales au sens de la loi n°96-603 du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, c'est-à-dire les unités légales inscrites au répertoire des métiers n'appartenant pas à une entreprise de 250 salariés et plus (au sens de la Loi n°2008-776 du 4 août 2008 dite Loi de modernisation de l'Économie). Un second filtre a été retenu, en excluant les entreprises de moins de 4 salariés, pour ne retenir que des établissements disposant d'une capacité de production significative.

Clap (Connaissance locale de l'appareil productif)

C'est un système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand. Le référentiel d'entreprises et d'établissements est constitué à partir du Répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene). Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations issues de l'exploitation :

- des DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales) ;
- des bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'URSSAF (Union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et des allocations familiales) ;
- des données de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) en complément des données des Urssaf pour les secteurs d'activité en lien avec l'agriculture (à compter des données relatives à l'exercice 2007) ;
- du système d'information sur les agents de l'État.

Sirene (Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements)

Ce système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements (SIRENE) dont la gestion a été confiée à l'Insee enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité, situés en métropole, dans les Dom (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte) et à Saint-Pierre et Miquelon. Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également répertoriées.

Lifi (Enquête sur les Liaisons financières entre sociétés)

L'enquête sur les liaisons financières est réalisée tous les ans par l'Insee auprès des entreprises françaises détenant plus de 1,2 million d'euros de titres de participation ou bien employant plus de 500 salariés ou bien réalisant plus de 60 millions de chiffres d'affaires. Les entreprises qui ne satisfont pas l'un de ces critères mais qui étaient repérées comme tête de groupe l'année précédant l'année d'enquête sont également interrogées ainsi que celles qui étaient détenues par des capitaux étrangers l'année précédente.

Tableau des « entrées intermédiaires » (TEI)

Le tableau des entrées intermédiaires utilisé est daté de 2003 en base 2000 pour avoir un détail sectoriel suffisant.

Le TEI constitue le cœur du tableau des entrées-sorties (TES). Le TES rassemble dans un même cadre comptable les comptes de biens et services par produits et les comptes de production et d'exploitation des branches.